



**Le rapport sur les conditions du moment
Mars 2021**

Bulletin Spécial Ouverture Truite :

Après un « vrai » hiver, froid, humide et beaucoup de neige sur le plateau de l'Aubrac et le massif de Margeride, nous avons eu un régime hydraulique hivernal de qualité. Nous n'avons pas vu autant de neige sur une longue période depuis bien longtemps !!!



Tous les cours d'eau du département et la nature en général, ont bien profité de ces conditions. Notre avis est plus incertain sur le frai des truites. Les coups d'eau se sont succédés, tantôt pluie, tantôt fonte, de mi-novembre à début février, avec une crue très forte due à la fonte très rapide de tout le stock de neige fin janvier.

Avec cette neige qui a imbibé les sols en profondeur sur tous les bassins versants, nous pensions être tranquille au moins jusqu'au mois d'Avril ... Et bien pas vraiment ! Avec le retour de l'anticyclone, le soleil et le redoux, la nature est repartie rapidement et en l'espace de 3 semaines en février, nous avons vu les cours d'eau du département se vider comme « neige au soleil » !!!

Les niveaux d'eau pour cette ouverture 2021 sont corrects sur tout le département et favorable à notre pratique de la pêche mais en baisse régulière de jour en jour. Le fond de tous les cours d'eau a été bien nettoyé. Les zones humides du nord Lozère sont encore bien saturées en eau. Par contre, les premières traces d'algues brunes sur le Grand Tarn ont fait leur apparition. Les eaux sont fraîches avec des températures normales pour la saison entre 7 et 10°C en moyenne avec un retour cette semaine des gelées nocturnes.

Les grands lacs de barrage Naussac et Villefort sont loin d'être pleins. Seuls les petits lacs d'Aubrac et de Margeride sont au niveau maximal.

Les News de la compagnie des guides de pêche de Lozère :

La compagnie de Lozère aura le plaisir de vous accueillir pour cette nouvelle saison 2021 dans le respect des gestes barrières et en suivant les recommandations sanitaires faites par le gouvernement.

Nous souhaitons La bienvenue à de nouveaux guides de pêche, **Christophe Cézanne** et **Bastien Hubert** qui incorpore cette année la CGP 48. Nous souhaitons bonne chance et réussite dans leur nouvelle activité à ces 2 passionnés et spécialistes de la pêche aux leurres.



Pour une nouvelle saison encore plus proche de la Nature ??

La pandémie et la crise sanitaire sans précédent a mis en évidence nos faiblesses et la pression humaine démesurée sur la nature. La transition écologique doit être accompagnée d'une « transition halieutique ». Qui est heureusement, en route avec la prise de conscience d'un grand nombre de pêcheurs passionnés depuis plusieurs années. Par contre, elle doit s'accélérer et se renforcer sur les espèces fragiles dans des milieux sauvages de plus en plus menacés par le réchauffement climatique comme la truite sauvage en rivière.

Je rêve que 2021 puisse devenir l'année des pêcheurs responsables ! Nous pourrions tous ramasser quelques déchets rencontrés à chaque sortie pêche, dénoncer systématiquement les pollutions en téléphonant aux polices de l'environnement, être acteur de nos associations de protection des milieux aquatiques face aux atteintes graves et parfois irréversibles, participer à la gestion halieutique locale, à l'entretien des rivières, la restauration de frayères, adopter des pratiques raisonnées de nos prélèvements et pêcher avec des hameçons simples sans ardillons ...

Quelques rappels réglementaires :

- interdictions de pêcher en marchant dans l'eau dans les gorges de la Jonte jusqu'au 10 avril inclus (frayères à truite)
 - interdiction de pêcher en marchant dans l'eau sur l'Allier et le Chapeauroux jusqu'au 14 mai inclus (frayères à ombre)
 - interdiction de pêcher à l'aide d'un poisson mort naturel jusqu'au 09 avril (sauf lac de Naussac et lacs d'Aubrac)
 - En 1^{ère} cat., la pêche du brochet est fermée en Lozère jusqu'au 01, 08 ou 29 mai selon secteurs
- (Durant cette période, les individus capturés sont immédiatement remis à l'eau)

Pour plus d'infos, se reporter à la réglementation de la pêche en Lozère sur <https://www.lozerepeche.com/>

On a tous grand besoin de prendre l'air et quelques poissons. Bonne ouverture à Toutes et à Tous !

Pour la Compagnie des Guides de Pêche de Lozère
Stéphane FAUDON

Une nouvelle menace sur les salmonidés : la PKD

Une nouvelle maladie, la PKD (proliferative kidney disease), causée par un parasite prends de l'ampleur depuis 2016 en Europe sur les populations de Salmonidés en affectant les reins des juvéniles. En réalité, cette maladie n'est pas complètement nouvelle puisqu'elle a pu passer inaperçue mais l'augmentation de son impact en raison de modifications environnementales la rendrait désormais inquiétante au vu des taux de mortalité qu'elle peut engendrer chez les truitelles.

La présence de ce parasite a été découverte récemment sur quelques cours d'eau du sud de la France (Ariège, Vaucluse, Cévennes gardoise, ...). A l'initiative de l'ARPO, une étude est en cours sur toute la région Occitanie dont le département de la Lozère. Les résultats devraient être rendus courant de l'année 2021.

Plus globalement, au-delà de la PKD, avec le réchauffement du climat, la dégradation de la qualité de l'eau et des écosystèmes aquatiques, on voit apparaître un peu partout sur la planète de nouvelles menaces sur les salmonidés. Parmi les plus médiatiques, on peu citer l'algue invasive Didymo (Canada, USA, Argentine, Chili, Nouvelle-Zélande, ...) qui eutrophise le milieu et la Saprologinose « mycose du poisson » qui touchent malheureusement quelques-unes des plus emblématiques rivières à truites et ombres de France (Jura, Franche-Comté, Charente).

Ces maladies, parasites et autres espèces invasives sont souvent très contagieuses et peuvent être facilement disséminées accidentellement et involontairement par les pêcheurs d'un pays à l'autre, mais aussi d'une région à l'autre ou même d'une vallée à l'autre. Bien que le matériel de pêche ne soit pas un vecteur clairement identifié de propagation de la PKD, en tant que guides de pêche et acteurs professionnels du tourisme halieutique, il est de notre devoir et notre rôle d'informer les pratiquants de ce fléau potentiel et de les sensibiliser aux gestes simples qu'ils peuvent réaliser pour éviter les risques de propagation.

A minima, il est conseillé de faire un séchage prolongé des bottes, cuissardes ou chaussures de wading mais aussi de certains éléments matériels, notamment les filets d'épuisette et de retirer ou broser tout élément d'origine végétale ou apparenté. Pour un protocole de désinfection plus poussé, un bain d'eau chaude de 5 minutes entre +50 et +60°C ou bien une pulvérisation d'eau oxygénée (à 7%) sont recommandés pour ne pas colporter les spores du parasite PKD dans tous les milieux. On attend également que des recherches soient faites dans les salmonicultures ...

Pour les autres risques, si vous revenez de l'étranger, contre la Didymo, il est conseillé un trempage dans l'eau salée ou javéalisée à 1%, puis un bon rinçage à l'eau douce et enfin un séchage prolongé.

Pour les espèces invasives animales ou végétales en lac, il est conseillé aux pêcheurs en barque et bateau de régulièrement vérifier et laver la coque des embarcations avec un jet à haute pression.

Pour plus d'infos sur la PKD, voici quelques liens trouvés sur le web :

<https://www.federation-peche64.fr/la-pkd-une-maladie-nouvelle-sur-nos-cours-deau/>

www.peche-

ariego.com/uploads/PKD_2019.pdf

<https://anper-tos.fr/les-truites-pourraient-disparaitre-dans-certains-cours-deau/>

